



L'HISTOIRE

Appel à candidatures pour booster la croissance des TPE et PME

Franchir le cap de la première phase de croissance et des premiers recrutements est un passage délicat pour chaque entreprise. C'est pourquoi Initiative Île-de-France, membre d'Initiative France, premier réseau associatif français de financement et d'accompagnement d'entreprises, lance pour la deuxième année consécutive un appel à candidatures afin d'inciter les TPE et PME franciliennes à participer au « Programme Croissance Initiative CCI ». Élaboré en 2015 en partenariat avec la CCI Paris Île-de-France, la Caisse des dépôts et la Banque populaire Rives de Paris, ce dispositif permet à un chef d'entreprise de lever des fonds pour financer son développement, qu'il s'agisse notamment d'investir dans du matériel



nouveau, de s'implanter à l'étranger ou de diversifier son activité. Après une analyse de faisabilité du projet, et grâce à un accompagnement sur mesure, un prêt personnel pouvant atteindre jusqu'à 75 000 € pourra lui être octroyé. En ayant ainsi renforcé ses fonds propres, le dirigeant pourra dans un deuxième temps bénéficier d'un prêt auprès d'un établissement bancaire. Sur les 175 entreprises ayant répondu, l'an dernier, à l'appel à candidatures, 92 ont été éligibles au « Programme Croissance Initiative CCI »

et 72 ont pu être financées sur 2017. Ainsi les prêts d'honneur accordés se sont élevés à 2,4 millions d'euros et les prêts bancaires associés à 8,5 millions. Pour 2018, Initiative Île-de-France vise 10 % d'entreprises aidées en plus. Ces dernières ont jusqu'au 15 juin pour s'inscrire sur le site initiative-iledefrance.fr. ■

CO. C.